

Fermetures de collèges : les élus prennent le temps

Il aura fallu trois heures de débat pour que le conseil départemental vote une délibération pour « poursuivre une réflexion sur l'avenir des collèges », lors d'une session extraordinaire organisée hier.

Le projet

Les conseillers départementaux semblent vouloir prendre leur temps, avant de statuer sur l'avenir des collèges de la Manche. Au cours des trois heures de discussion lancée vendredi 2 février, lors d'une session extraordinaire, jamais le mot « fermeture » n'aura été prononcé. Pas plus que de quelconques chiffres permettant de mieux comprendre pourquoi la collectivité doit « **faire corps et agir face au mur démographique qui se profile en 2030** », comme l'a rappelé le président Jean Morin en début de séance.

Un président exhortant dès le début à « **ne surtout pas ne rien faire** », prônant « **l'unité dans l'action** ». Son souhait : rassembler dans un groupe de travail, « **pour le moment embryonnaire** », représentants de l'État, maires et plus largement toutes les parties concernées, « **à partir de fin février, début mars** ».

L'urgence de la situation, c'est finalement Karine Duval (conseillère socialiste de Cherbourg-en-Cotentin) qui la résume. « **Cette réunion, c'est un changement de braquet, après le *statu quo* et l'attentisme** », note la présidente du groupe de la gauche sociale et écologiste, en réclamant des assises de l'Éducation nationale. « **Le nombre de collégiens a diminué de 115 élèves par an, sur les cinq dernières années. À partir de la rentrée 2024, le mouvement va s'accélérer, pour atteindre 400 élèves par an !** »

Désemparé par la tournure des débats

Ce que confirme, Philippe Bas (Les Républicains). « **On ne travaille pas sur des hypothèses aléatoires mais sur des certitudes**, estime l'élu du canton de Saint-Pois. **Pour les onze ans à venir, nous connaissons déjà le nombre d'élèves à inscrire dans les collèges.** »

Au fil des minutes, ce qui devait être un débat se transforme en tribune où tour à tour les conseillers prennent la parole, pour souligner les ambitions du département en matière d'éducation, louer les efforts menés en direction du numérique, se féliciter de l'inclusion des jeunes en situation de handicap ou se réjouir de compter quatre internats d'excellence...

Une dizaine de groupes de travail

« **Je suis désemparé par la tournure des débats**, lance le socialiste Dominique Hébert. **On regarde le passé, au lieu de se tourner vers l'avenir.** » Une réaction qui irrite Jean Morin, le président condamnant « **l'empressement** » du conseiller d'opposition. « **Ce n'est pas ce matin que nous allons résoudre le problème**, estime le président. **Ce qui compte, c'est de quitter cette pièce avec la volonté de travailler ensemble.** »

Alors, que retenir de ce débat ? Qu'il annonce (beaucoup) d'autres réunions. Si les termes de comité de pilotage, assises ou groupe de travail ont été prononcés, la volonté est bien de rassembler le plus grand nombre d'intervenants autour de la table. État, Département et Éducation nationale seront de la partie. Les élus ont aussi souligné l'intérêt d'intégrer la Région (qui assure le transport scolaire), mais aussi parents d'élèves, établissements de l'enseignement catholique, mairies et communautés de communes.

« **Il faudra attendre la prochaine réunion de l'observatoire lancé par le préfet**, prévient Jean Morin, évoquant la possible création d'un comité de pilotage, « **chargé de gérer une dizaine de groupes de travail territoriaux** ». Pas question, en revanche de multiplier les séances plénières du conseil départemental sur ce sujet. Un travail de longue haleine s'annonce donc sur ce sujet.

Philippe Gosselin (Les Républicains) a repris la phrase de Pierre Mendès France, en guise de conclusion, en déclarant « **gouverner, c'est prévoir** ». Il aurait tout aussi pu citer François Mitterrand. Car à l'issue de ces trois heures de débat, on aura compris qu'il fallait surtout « **laisser du temps au temps** », avant de trancher sur l'avenir des collèges.

Éric MARIE.



Le collège du Moulin-de-Haut, à Percy ne compte que 181 élèves. D'autres dans le département de la Manche ne rassemblent guère plus d'une centaine de collégiens. Archives Ouest-France